

BAZ-BLITZ

Nr. 21



Bouveret au lac de Genève

Été 2025

Éditorial	3
Changement Responsables Agences	4
Information du Comité	5
Assemblée générale 2025	6
Conférences - ERFA	13
Rapport	15
Histoires drôles	17
Discours de clôture	18

Éditorial

Chers Collègues

Notre voiture avait récemment rendez-vous chez son garagiste. J'ai renoncé à une voiture de remplacement et décidé de ne pas attendre le prochain train. J'ai donc entrepris de rentrer chez moi à pied. Pendant les trois heures que j'ai passées à longer la Kander (rivière de l'Oberland bernois) en descendant la vallée, j'ai pu me laisser aller à mes pensées et les premières idées pour cette préface ont commencé à germer. Bien que je connaisse bien la région au pied du Niesen (montagne de l'Oberland bernois), j'ai découvert de nouveaux chemins et j'ai pu observer, entre autres, le cingle plongeur, une bergeronnette des ruisseaux et un orvet. J'y suis parvenu parce que j'ai quitté le chemin balisé pour emprunter de petits sentiers et que j'ai suivi leur tracé avec curiosité. N'en va-t-il pas souvent de même dans notre vie professionnelle quotidienne ? Ne pensons-nous pas connaître notre domaine de spécialité, tout en apprenant sans cesse de nouvelles choses ? N'as-tu pas déjà pensé « cette tâche supplémentaire n'est pas pour moi », pour ensuite constater qu'elle t'a finalement plu et t'a apporté de la satisfaction ? Certes, lors de ma petite randonnée, il ne m'a pas fallu beaucoup de courage pour quitter le chemin balisé. Le risque de me perdre était minime et il n'y avait aucun autre danger. Selon la situation, il n'est certainement pas toujours facile d'évaluer si un nouveau défi peut être relevé ou quel sera l'impact d'un changement. Je comprends que cela puisse également susciter de l'incertitude.

Des changements sont également prévus dans les agences AVS et les années à venir seront difficiles pour nous tous. Mais nous devons toujours garder à l'esprit que s'engager sur des voies inconnues peut aussi ouvrir de nouvelles perspectives positives. Franchissons donc ces étapes ensemble, avec une bonne dose de curiosité et d'ouverture d'esprit.

Je vous souhaite un été riche en découvertes et en joie.

Votre Présidente BAZ/ABAA

Nicole Pfahrer

Changement Responsable Agences de janvier à juin 2025

	Précédemment	Nouveau
Janvier Ins-Brüttelen	Hostettler Christian	Zimmermann Miriam
Février Bern-Ostermundigen Aarberg-Bargen-Kappelen	Messerli Martin Gerber Claudia	Burri Gunnar Zurbrügg Maria
Mars Steffisburg Moutier Moosseedorf-Bäriswil- Mattstetten	Steiner Irene Faivre Eric Zurbrügg Maria	Liechti Manuela Jost Nancy Schneider Nadine
Avril Niedermuhlern Bettenhausen Brienzwiler	Wälti Thomas Bernhard Nicole Fuchs Amanda	Hirter Katharina Steiner Sandra Kleinhans Ronja
Mai Iffwil Bremgarten Aarwangen Bremgarten	Hirsiger Daniela Dysli Petra Birsler Yenyol Lehmann Marco	Gasser Alessia Lehmann Marco Herzog Thomas Peter Kaderli Claudio
Juin Muri b. Bern Stocken-Höfen Aarberg-Bargen-Kappelen Radelfingen	Spielmann Pascal Rohr Andrea Zurbrügg Maria Müller Stefanie	Gfeller Urs Peter Rupp Corina Läderach Anine Kunz Jara

Informations du Comité

Journée Spiezer 2025

La prochaine journée Spiezer aura lieu le 16 octobre 2025.

Assemblée générale 2026

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 8 mai 2026 à Sonceboz. Un programme intéressant est prévu. Veuillez déjà réserver cette date.

Informations préliminaires sur la formation menant à l'obtention d'un brevet fédéral 2026

Le 14e cours menant à l'obtention d'un brevet fédéral débutera en mars 2026. Les cours auront lieu 17 samedis matin dans les locaux de la Caisse de compensation du Canton de Berne. L'annonce du cours sera envoyée par e-mail à toutes les succursales à la mi-août. Les places sont limitées. De plus amples informations sont disponibles sur notre page d'accueil BAZ sous la rubrique Formation et perfectionnement > Cours menant à l'obtention d'un brevet fédéral.



Séminaire d'une journée 2025

En raison de travaux de rénovation à la Maison du sport, les séminaires AuKo ont eu lieu cette année dès le mois de juin, soit un peu plus tôt que d'habitude. Autre nouveauté : pour la première fois, les inscriptions se sont faites via la plateforme Eventfrog. Celle-ci a été très bien accueillie, car simple, moderne et conviviale. Au total, 129 personnes ont participé aux quatre journées de séminaire.

Le programme des cours était varié :

- Workshop-Non-actifs: Exercices tirés du quotidien pour le quotidien
- «Respirer profondément»: Réduire le stress grâce au pouvoir de la respiration
- Perception des impôts dans le canton de Berne : explication claire du recouvrement, accent mis sur les exonérations fiscales

Dans la matinée, Marion Franz a donné le coup d'envoi avec beaucoup d'enthousiasme : elle a constitué un dossier contenant des exemples pratiques que les participants ont traités seuls ou en équipe. La discussion qui a suivi a permis de clarifier certaines questions et a donné lieu à des échanges passionnants.

Pendant la pause déjeuner, il restait suffisamment de temps pour souffler, discuter métier ou simplement bavarder. Ces échanges personnels rendent également ces journées particulièrement précieuses.

Dans l'après-midi, Steff von Siebenthal nous a emmenés dans un voyage animé à travers le monde de la respiration. Avec humour, des mimiques expressives et des connaissances approfondies, elle nous a montré à quel point notre respiration peut influencer notre gestion du stress. Son message clair : « La respiration est un outil toujours à portée de main – et qui ne coûte rien. » Un grand merci à Steff pour ces contributions inspirantes qui, espérons-le, auront un effet durable sur le quotidien de certains d'entre nous.

Pour conclure, Dino Schaub, responsable du recouvrement et propriétaire commercial imposition fiscale pour le canton de Berne, a présenté le processus de recouvrement au sein de l'administration fiscale. Avec assurance, fraîcheur et concision. Ses explications sur le thème de l'exonération fiscale ont apporté de nouvelles perspectives et ont clairement montré à quel point ce domaine peut être complexe. Merci beaucoup, Dino, pour ton aperçu de ce sujet complexe.

La AuKo remercie chaleureusement tous les participants, et tout particulièrement nos intervenants. Vos connaissances et votre volonté de partager vos expériences ont marqué ces journées de séminaire. Les retours positifs le montrent : les séminaires ont été bien accueillis et les échanges entre participants ont une nouvelle fois été très appréciés.

Nous attendons avec impatience la prochaine fois !

Susanne Maibach, Secrétariat AuKo





Assemblée générale 16 Mai 2025

La 79e assemblée générale du BAZ s'est tenue cette année au théâtre Alte Oele à Thoune. Dès leur arrivée à 8h45 au café-bar Alte Oele, les membres ont été accueillis chaleureusement par le comité autour d'un café et de croissants et ont reçu des badges nominatifs.

À 9h30, le président Reto Pfahrer a ouvert la réunion – il s'agissait également de sa dernière assemblée générale dans cette fonction. Dans son discours de bienvenue, il a souligné sa joie de voir autant de participants.

Le message de Dora Makausz, directrice de la Caisse de compensation du Canton de Berne, a été un honneur particulier. Bien que son adjoint Martin Benz ait été initialement prévu, elle n'a pas voulu manquer l'occasion de participer personnellement afin de rendre hommage à Reto Pfahrer lors de sa dernière AG.

Entre-temps, Gerhard Tschan a assuré un divertissement varié. Il a fait rire et émerveillé le public avec des jeux de mots, des mimiques et un humour raffiné.

Reto Pfahrer a ensuite mené avec brio la partie statutaire. Les comptes annuels 2024 se soldent par un bénéfice de CHF 988.80, l'actif d'exploitation s'élevant à CHF 159'991.18 au 31 décembre 2024.

Il y a eu un changement au sein du département des finances : Martin Affolter avait remis sa démission. L'assemblée a élu à l'unanimité Jeannette Keiser, responsable de l'agence AVS de Brügg-Aegerten, pour lui succéder. Comme elle était absente pour cause de vacances, le résultat du vote lui a été communiqué via WhatsApp.

Un autre moment fort a été l'élection de Nicole Pfahrer: elle a d'abord été élue membre du comité pour quatre ans, puis Présidente pour quatre ans. Dans son discours de remerciement, elle a même adressé quelques mots en français au milieu de l'assemblée.

Les personnes suivantes ont été honorées pour leur jubilé :

- 30 ans Reto Pfahrer, Agence AVS Thoune
- 25 ans Karin Weibel, Agence AVS Lauterbrunnen
- 20 ans Brigitte Hurni, Agence AVS Nidau

Enfin, le grand moment des adieux à Reto Pfahrer arriva. Gunnar Burri prit la parole pour lui rendre hommage :

Dans le cadre de l'assemblée de cette année, Reto a fait ses adieux lors d'une cérémonie solennelle. Son engagement au sein de l'association a commencé bien avant son mandat de Président et a toujours été caractérisé par une grande compétence professionnelle, une vision à long terme et beaucoup de passion. Dès 1983, lors de la révision de l'ordonnance CCB, il s'est engagé avec succès en faveur des intérêts de l'ancienne Caisse de compensation communales. De même, en 1994, il a joué un rôle décisif dans le projet de répartition des tâches entre Canton et Commune et, grâce à ses connaissances et à ses contacts, il a permis d'obtenir un résultat optimal pour les agences AVS. Parmi celles-ci figurent la création de la commission de formation, le lancement du cours menant à l'obtention d'un brevet fédéral en 2003 et la mise en place de la journée Spiezer, qui existe depuis 1995 et fête cette année son 30e anniversaire. Les rencontres dans le Jura bernois et les congrès régionaux sont également le fruit de son initiative. De plus, il a toujours été un interlocuteur fiable lors des fusions et des passations de pouvoir et a entretenu une étroite collaboration avec les associations partenaires CCB, ACB et AAFB (VBSS). Dans le domaine de la formation professionnelle, il s'est engagé en tant que Président et représentant du secteur de l'administration publique, où il a laissé une empreinte durable. Outre ses mérites professionnels, Reto se distinguait avant tout par ses qualités humaines.

Il savait créer des liens entre les gens, écouter, encourager et diriger sans jamais perdre de vue l'aspect humain. Sa fiabilité et sa clarté dans les affaires allaient toujours de pair avec un grand sens des relations interpersonnelles. On se souviendra notamment de ses interventions pleines d'humour. Lors de sa première assemblée générale en tant que Président, il avait promis qu'il y aurait toujours un buffet de desserts à l'avenir – une promesse qu'il a presque toujours tenue et qui a fait le bonheur de tous. Ses histoires de génie dans la bouteille, qui ont apporté des moments à la fois joyeux et réfléchis lors de diverses occasions, sont également légendaires. Son départ marque la fin d'une époque importante dans l'histoire de l'association. Reto reste toutefois lié à l'association en tant que membre. Lors de la cérémonie d'adieu, il s'est vu remettre un panier garni de spécialités régionales de Thurgovie ainsi que des bons d'achat.

L'association remercie chaleureusement Reto pour son engagement de longue date, sa confiance et son soutien indéfectible.

Daniel Bichsel, président du ACB, a également rendu hommage à Reto Pfahrer et lui a remis avec humour un « génie dans une bouteille ». L'assemblée a spontanément proposé de nommer Reto Pfahrer membre d'honneur avec effet immédiat. Gunnar Burri a dirigé le vote, qui a été approuvé à l'unanimité – les applaudissements nourris ont témoigné de la grande estime dont il jouit.

Après la partie officielle, un apéritif a été servi dans le hall de la mairie, où le maire Raphael Lanz a prononcé un discours de bienvenue plein d'esprit et d'humour. Le déjeuner servi au restaurant de l'hôtel Rathaus, composé d'une salade verte, d'une piccata de porc, de nouilles et d'une sauce tomate, ainsi que d'un gratin d'aubergines pour les végétariens, a été une expérience culinaire réussie. Bien sûr, le traditionnel buffet de desserts était également au rendez-vous.

La journée s'est terminée à 15h00 par une visite guidée intéressante de la vieille ville de Thoun. Qu'il s'agisse des péages sur les ponts, des nombreux escaliers menant à l'église du château ou de la vue imprenable, cette visite, qui s'est déroulée par un temps magnifique, a été une conclusion réussie, offrant l'occasion de se dégourdir les jambes et de discuter entre nous.

Pour le rapport :

Susanne Maibach, Secrétariat AuKo







Pour les Photos:

Marcel Gerber, Agence AVS Worb

Conférences - Erfa

Conférence régionale du district administratif de Thoune avec Riggisberg, Rüeggisberg et Rüscheegg, le jeudi 24 avril 2025 à Rüeggisberg

Une vingtaine de personnes ont été accueillies dans les ruines du monastère de Rüeggisberg par Salome Gyr, Agence AVS Rüeggisberg et Therese Ryser, Mairesse de Rüeggisberg. Ensuite, Elisabeth Willen nous a guidés à travers les vieux murs de l'ancien monastère.

Le monastère a été construit au IXe siècle et a été habité par trois à quatre moines jusqu'au XVIe siècle. Le prieuré de Rüeggisberg était une succursale de l'abbaye bourguignonne de Cluny. Des analyses archéologiques et des fouilles ont révélé que la grande nef prévue à l'origine, d'une longueur de près de 60 mètres, n'a jamais été construite. À la place, une église beaucoup plus petite a été édifée. La visite s'est terminée dans le petit musée, où nous avons pu admirer des pièces originales de la riche sculpture architecturale.



Après une courte marche jusqu'à l'administration communale, nous étions heureux d'être de retour dans la salle chauffée. Salome Gyr a accueilli Rahel Bieri, Sofia Neri et Daniel Matkovic de la CCB. Rahel Bieri, membre de l'équipe des PC, nous a fourni des informations intéressantes sur le calcul des PC avec les droits d'habitation, les usufruits et les conjoints séparés.

Nous avons également apprécié les conseils généraux qui nous ont été donnés pour améliorer notre travail quotidien dans le domaine des PC. En contrepartie, nous avons pu faire part de nos préoccupations à la CCB. Dans la deuxième partie, Sofia Neri, Team indemnité journalière AI et calcul anticipé de la retraite, nous ont présenté un bref rappel des nouveautés apportées par l'AVS21.



été intéressantes.

Ses explications sur les dispositions transitoires dans le domaine des rentes de veuf, qui ont été adoptées sur la base de l'arrêt rendu par le CEDH en 2022, ainsi que sur la révision partielle prévue de la LAVS dans le domaine des prestations de survivants, ont également



À la fin de la conférence régionale 2025, nous avons pu profiter d'un délicieux buffet apéritif et terminer la soirée par des discussions animées.

Un grand merci à Salome et à son équipe pour l'organisation chaleureuse et attentionnée de cette conférence, ainsi qu'à Rahel Bieri, Sofia Neri et Daniel Matkovic pour leurs précieuses explications. Nous apprécions beaucoup cet échange.

Nicole Pfahrer



Rapport

Le Conseil fédéral souhaite stabiliser et moderniser l'AVS

La réforme visant à stabiliser et à moderniser l'AVS prend forme. Lors de sa séance du 14 mai 2025, le Conseil fédéral a défini les premières orientations du projet AVS2030. Avec le vieillissement de la population et le départ à la retraite de la génération du baby-boom, les dépenses de l'AVS vont fortement augmenter au cours des dix prochaines années. Le Conseil fédéral souhaite compenser cette augmentation par une hausse des recettes de l'AVS provenant des sources de financement existantes. Il souhaite également adapter l'AVS au développement social et économique et, à cette fin, encourager le maintien dans l'emploi après l'âge de référence AVS.

Lors de sa retraite du 07.03.2025, le Conseil fédéral a mené une première discussion sur la prochaine réforme (AHV2030). Malgré les réformes déjà mises en œuvre, l'évolution démographique reste un défi pour les finances AVS. Il est important pour le Conseil fédéral d'élaborer un projet qui tienne compte des évolutions sociales à court, moyen et long terme. Le Conseil fédéral a été chargé par une motion de soumettre au Parlement, d'ici fin décembre 2026, un projet visant à stabiliser l'AVS pour la période de 2030 à 2040. Afin que la prochaine réforme puisse produire ses effets pendant cette période, le Conseil fédéral a défini les objectifs et les orientations de l'AVS2030 lors de sa réunion du 14 mai 2025 : stabiliser et moderniser l'AVS, garantir le niveau des rentes, répartir solidairement les coûts de l'évolution démographique et créer des incitations à poursuivre l'activité lucrative après l'âge de référence.

Au cours des prochaines années, les derniers baby-boomers atteindront l'âge de référence. Actuellement, environ 2.5 millions de personnes perçoivent une rente AVS. En 2030, elles seront environ 2.8 millions, et en 2035, environ 3 millions. Dans le même temps, la population active ne croît guère. Le rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler et celui des retraités continuera de se détériorer. Bien que les cotisations AVS aient augmenté au cours des dernières décennies en raison de la hausse de la masse salariale, elles ne suffisent pas à compenser les dépenses supplémentaires de l'AVS liées à l'évolution démographique.

Les besoins financiers de l'AVS dépendent de différents facteurs, notamment de la date à laquelle le financement supplémentaire de la 13e rente de vieillesse entrera en vigueur ; plusieurs projets législatifs en cours (rentes de survivants, initiative du centre pour des rentes AVS équitables également pour les couples mariés) sont également déterminants. Sans mesures, l'AVS devrait, selon les estimations actuelles, afficher un déficit de répartition d'environ 2,5 milliard de francs en 2030 et de 5.7 milliards de francs en 2040, selon le compte d'exploitation 2023. Si le Parlement et le peuple acceptent le financement de la 13e rente de

vieillesse tel que proposé par le Conseil fédéral, les besoins de financement annuels diminueront pour atteindre environ 500 millions de francs suisses en 2030 et 4 milliards en 2040.

Afin d'assurer le financement de l'AVS pour la période 2030 à 2040, le Conseil fédéral souhaite augmenter les recettes AVS provenant des sources de financement actuelles. À cette fin, il charge le DFI d'examiner différentes mesures, avec la possibilité de les limiter dans le temps afin de couvrir la période critique pendant laquelle la pression des baby-boomers sur les finances AVS est la plus forte. Le Conseil fédéral souhaite en outre examiner un mécanisme d'intervention pour le cas où la situation financière de l'AVS se détériorerait ou si les décisions politiques n'étaient pas prises à temps. Il souhaite également encourager le maintien dans l'emploi après l'âge légal de la retraite. À cette fin, il envisage de supprimer l'âge maximal de 70 ans dans l'AVS, d'augmenter la franchise et de rendre la retraite moins attractive. Ces mesures répondraient aux besoins en main-d'œuvre de l'économie et créeraient des incitations au travail.

Afin d'adapter l'AVS aux changements sociaux, des mesures sont à l'étude au niveau des prestations et des cotisations, par exemple des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance imputées individuellement ou la lutte contre les abus liés aux dividendes sur lesquels aucune cotisation n'est due. Le Conseil fédéral a également chargé le DFI d'examiner comment promouvoir la numérisation et améliorer les bases de données pour les réformes futures. Le Conseil fédéral examinera les différentes orientations et décidera ensuite lesquelles seront retenues pour la réforme. À l'automne 2025, le Conseil fédéral présentera ses lignes directrices pour l'AVS2030. Le projet devrait être soumis à consultation début 2026.

Une augmentation de l'âge de référence n'est toutefois pas envisageable pour le Conseil fédéral dans le cadre de la réforme AVS2030. En 2024, le peuple s'est clairement prononcé contre une augmentation. De plus, une augmentation générale de l'âge de référence nécessiterait une longue phase de transition et des mesures de compensation. L'augmentation n'aurait donc pas d'effet suffisamment rapide sur les finances AVS pour garantir le financement de l'AVS pendant la phase critique. Le Conseil fédéral examinera toutefois plus en détail les conditions dans lesquelles une augmentation de l'âge de référence pourrait être envisagée et si une prévoyance indépendante de l'état civil serait possible. Il souhaite discuter de ces questions dans le cadre de la prochaine réforme, sur la base de données documentées. Le Conseil fédéral renonce en outre à l'introduction de nouvelles sources de financement, telles qu'une taxe sur les transactions financières, un impôt sur les successions ou un impôt sur les gains immobiliers. Il souhaite se concentrer sur les sources de financement actuelles.

Adresse pour toute question

Office fédéral des assurances sociales OFAS

Communication

[+41 58 462 77 11](tel:+41584627711)

media@bsv.admin.ch

Pour le rapport

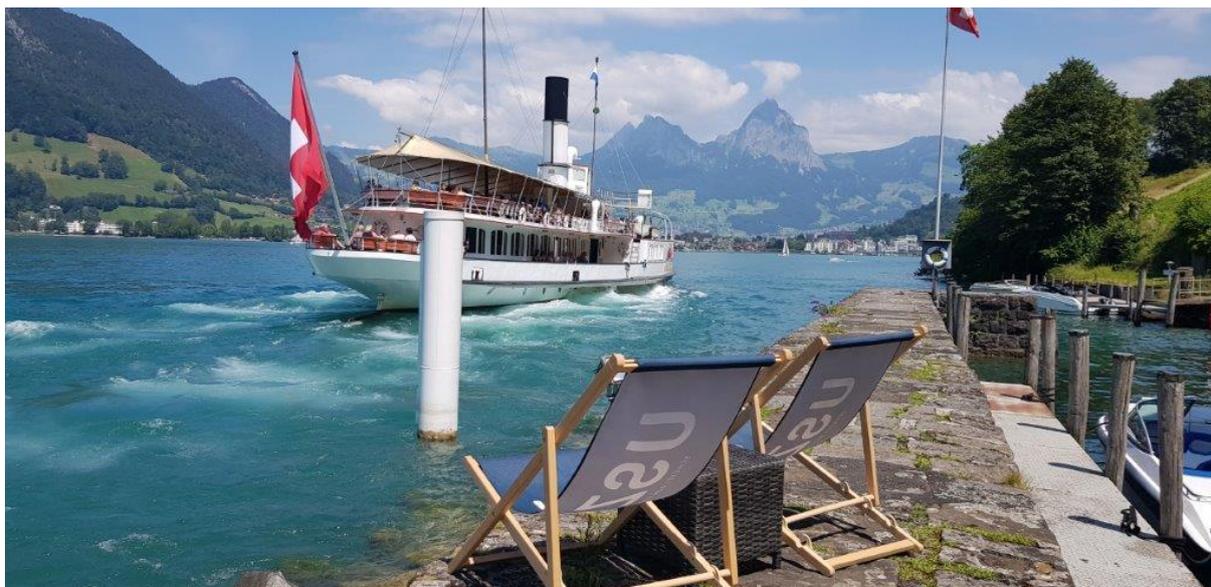
Jeannette Keiser

Agence AVS Brügg-Aegerten

Histoires drôles



Discours de clôture



Dérive sur le lac des Quatre-Cantons

Sommer 2025

Les photos qui illustrent la page de couverture et la fin des éditions BAZ-Blitz proviennent de mes albums photos. On m'a déjà demandé plusieurs fois d'où provenaient ces photos. C'est la raison pour laquelle j'ajoute désormais les lieux de prise de vue en bas à droite.

Les vacances d'été ont déjà commencé. Une période où, espérons-le, tout sera un peu plus calme. Profitons-en. Je vous souhaite à tous de belles vacances d'été reposantes.

La rédaction

Rebecca Wandfluh